

Concours Corneille

Concours International de chant baroque de Normandie

Du mercredi 27 septembre au dimanche 1er octobre 2023

Règlement du concours

1. Description générale

1.1 Présentation

Le Concours Corneille – Concours International de chant baroque de Normandie est organisé par Le Poème Harmonique. Son objectif est d’offrir aux jeunes interprètes une occasion de se révéler au public ainsi qu’à des représentants reconnus de la scène baroque internationale, en vue d’une carrière de premier plan. Il fait appel à un jury composé de professionnels réputés parmi les artistes, pédagogues et producteurs d’aujourd’hui, et construit des partenariats afin d’offrir à ses lauréats les meilleures perspectives possibles.

Par cette initiative, Le Poème Harmonique poursuit son engagement en faveur du répertoire baroque, invitant les jeunes musiciens à se mesurer à des œuvres célèbres ou méconnues. Le Concours se veut donc un lieu de mise en valeur de la musique baroque, dépassant le seul enjeu de la compétition.

Enfin, le Concours est une occasion privilégiée de rencontre entre le répertoire baroque et le public normand. Les épreuves, organisées sur plusieurs jours, permettent aux spectateurs de découvrir en profondeur le répertoire concerné, grâce à la diversité des programmes. Ce moment a donc une vocation didactique et festive, en même temps qu’il favorise l’excellence et la singularité musicale

1.2 Lieu du concours

Toutes les épreuves se dérouleront à la chapelle Corneille, à Rouen.

Chapelle Corneille – Auditorium de Normandie

28, rue Bourg-L’Abbé

76000 Rouen

ATTENTION, AUCUN DOCUMENT ne doit être envoyé à cette adresse

1.3 Calendrier du concours

Mercredi 27 septembre 2023, fin d’après-midi : accueil et tirage au sort de l’ordre de passage

Jeudi 28 et Vendredi 29 septembre 2023 : 1er tour des épreuves

Samedi 30 septembre 2023 : 2ème tour des épreuves

Dimanche 1^{er} oct 2023 : finale

2. Jury

The Jury est composé de 7 membres, artistes et professionnels reconnus du milieu musical.
3 membres dont Vincent Dumestre assureront le premier tour.

3. Inscription au concours

3.1 Conditions d'accès

Le concours est ouvert en 2023 aux candidats nés après le 1^{er} janvier 1993.

3.2 Dates d'inscription

Les inscriptions seront ouvertes du lundi 20 mars 2023 au lundi 26 juin 2023 inclus.

3.3 Procédure d'inscription

Les candidats doivent se rendre sur le site officiel du Poème Harmonique (<http://www.lepoemeharmonique.fr/>), accéder à la section Concours > Règlement et inscription et créer un espace candidat. Ils doivent ensuite s'acquitter des frais d'inscription, d'un montant de 50 euros, afin de déposer sur le serveur les documents suivants :

- Une photo en couleur récente, buste de face, qui apparaîtra dans le programme officiel du concours (le titre du fichier doit mentionner le copyright) ;
- Un formulaire signé d'autorisation au droit à l'image ;
- Un document officiel mentionnant le nom, la nationalité et la date de naissance, sous forme de fichier PDF ou JPG ;
- Un CV sous forme de fichier PDF ;
- Une biographie sous forme de fichier PDF ;
- Un lien youtube, dailymotion ou similaire vers un enregistrement vidéo, selon les modalités indiquées au paragraphe 4 « sélection préliminaire » ci-dessous.

Les candidats peuvent accéder autant de fois qu'ils le souhaitent à leur espace pour ajouter, supprimer ou changer des documents jusqu'au 26 juin 2023 inclus ; les inscriptions seront ensuite définitivement clôturées.

Les inscriptions incomplètes ou non-conformes au règlement ne seront pas traitées.

Une dérogation à la limite d'âge peut être acceptée sur critères artistiques.

Une lettre de motivation est à joindre aux pièces demandées lors de l'inscription sur le site internet. Les frais d'inscriptions seront remboursés en cas de refus de la dérogation demandée.

4. Sélection préliminaire

4.1 Mode de sélection

La sélection préliminaire sera effectuée sur la base des enregistrements vidéo présentés à travers l'espace candidat.

4.2 Programme

Les candidats doivent présenter un enregistrement vidéo (environ 8-10 minutes) comprenant deux œuvres du XVII^e ou XVIII^e, dont au moins une en français.

L'enregistrement peut avoir été réalisé en concert et ne doit pas obligatoirement être réalisé exprès pour le concours. Il est demandé au candidat de porter attention à la qualité technique et acoustique de l'enregistrement.

4.3 Résultats

Les résultats de la sélection préliminaire seront publiés au plus tard le **vendredi 28 juillet 2023** sur le site internet du concours.

Une fois présélectionné, le candidat devra préciser les œuvres qu'il souhaite interpréter lors des trois tours de la compétition, ainsi qu'envoyer les partitions correspondantes, pour le **vendredi 4 août** au plus tard à l'adresse concours@lepoemeharmonique.fr.

5. Participation au concours

5.1 Frais d'inscription

Les candidats doivent régler lors de leur inscription en ligne les frais d'inscription, d'un montant de 50 euros, non remboursables.

Aucun autre paiement ne sera demandé.

5.2 Enregistrement des candidats

Les candidats devront se présenter à la Chapelle Corneille le mercredi 27 septembre 2023 avant 18h, pour l'enregistrement de leur présence et le tirage au sort de l'ordre de passage. En cas d'impossibilité de participer, une procuration pourra être remise au responsable du concours pour le tirage au sort.

5.3 Hébergement chez l'habitant

Afin de minimiser les coûts de participation pour les candidats, Le Poème Harmonique propose aux participants un hébergement gratuit chez l'habitant.

Les candidats souhaitant bénéficier de cet hébergement gratuit devront l'indiquer dès l'inscription. Les demandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée.

5.4. Transports

Les frais de transports depuis le lieu d'habitation du candidat jusqu'à Rouen sont à la charge du candidat.

5.5 Salles d'entraînement et répétitions

Le **mardi 26 septembre** après-midi, les candidats pourront essayer l'acoustique de la Chapelle Corneille lors de plages horaires attribuées par l'organisation.

Lors des tours du Concours, des salles seront mises gratuitement à la disposition des candidats. Le temps d'attribution sera réparti en fonction des disponibilités pour le jour concerné.

Les candidats retenus pour la finale disposeront d'un temps de répétition avec l'ensemble accompagnateur le **dimanche 1er octobre** au matin.

5.6 Tirage au sort de l'ordre de passage

L'ordre de passage des candidats sera tiré au sort le **mercredi 27 septembre** et ne pourra être modifié que selon les besoins logistiques du Concours, sur décision du responsable.

6. Programme

Nous précisons que les œuvres choisies ne peuvent pas être communes à plusieurs tours du concours.

Diapasons :

Pour le premier et second tour, 3 diapasons sont autorisés (392 Hz, 415 Hz et 440 Hz)

Pour la finale, le diapason 415 Hz est imposé.

Aucune transposition n'est acceptée.

Présélection - 10 minutes maximum :

Deux pièces du XVII^{ème} ou XVIII^{ème} siècle dont une en français.

L'une des pièces doit comporter des vocalises.

1^{er} tour – 12 minutes maximum :

- 1) Un air d'opéra français du XVII^{ème} ou XVIII^{ème} siècle
- 2) Un air d'opéra italien ou anglais du XVII^{ème} ou XVIII^{ème} siècle

Il est possible d'utiliser un air pour la présélection et pour un des tours.

Pour l'air français, les contreténors peuvent présenter au 1^{er} tour un air baroque tous genres confondus (opéra, comédie-ballet, cantate, air de cour, musique sacrée) et sont autorisés à transposer cet air, si besoin.

L'une des pièces doit être du XVII^{ème}, l'autre du XVIII^{ème} siècle.

L'une des pièces doit comporter un récitatif.

2^{ème} tour : Demi-Finale – 12 minutes maximum :

- 1) Une œuvre sacrée du XVII^{ème} siècle
- 2) Une œuvre du XVIII^{ème} siècle au choix (opéra ou non)

Finale – 15 minutes maximum :

- 1) **Air français**

Soprano :

- « Dieu du Cocyte et des royaumes sombres », Charpentier (*Médée*)
- « Venez, gloire, fierté » Campra (*Idoménée*, air d'Illione)
- « Amour, amour, lance tes traits », Rameau (*Platée*, La Folie)

- « Accourez, riante jeunesse », Rameau (*Les fêtes d'hébé*)
- « Funeste mort », Jacquet de La Guerre (*Céphale et Procris*)
- « Quel prix de mon amour », Charpentier (*Médée*)
- « Soumis au silence », Gluck (*Orphée et Eurydice*)
- « Lieux écartez, paisible solitude », Jacquet de La Guerre (*Céphale et Procris*)

Mezzo-soprano

- « Mes yeux fermez-vous », Campra (*Le carnaval de Venise*)
- « Enfin il est en ma puissance », Lully (*Armide*)
- « Il me fuit, l'inconstant » Lully (*Phaëton*)
- « Espoir si cher et si doux » Lully (*Atys*)
- « Quel prix de mon amour », Charpentier (*Médée*)
- « Cruelle mère des amours », Rameau (*Hippolyte et Aricie*, 1757)

Ténor

- « Règne Amour, fais briller tes flammes », Rameau (*Pygmalion*)
- « Bois épais », Lully (*Amadis*)
- « Apollon en ce jour », Lully (*Acis et Galatée*)
- « Amour, que sous tes loix cruelles », Jacquet de La Guerre (*Céphale et Procris*)
- « Lieux funestes », Rameau, (*Dardanus*)
- « J'ai perdu la beauté qui me rendit si vaine », Lully, (*Persée*, air de Méduse)
- « O tranquille sommeil, que vous êtes charmant », Lully, (*Persée*)
- « Unis par la plus tendre enfance », Gluck (*Iphigénie en Tauride*) (Récit et air)
- « L'espoir renaît dans mon âme », Gluck (*Orphée et Eurydice*)

Baryton / Baryton-Basse

- « Monstre affreux », Rameau (*Dardanus*)
- « Soleil, on a détruit tes superbes asiles », Rameau (*Les Indes galantes*)
- « Puisque Pluton est inflexible », Rameau (*Hippolyte et Aricie*)
- « Ah, j'attendrais longtemps » Lully, (*Roland*)
- « Vous qui suivez », Royer (*Pyrrhus*)
- « Heureux qui peut voir du rivage », Lully (*Phaëton*)
- « Que ce jardin se change en un désert affreux », Lully (*Bellerophon*)
- « Belle Hermione », Lully (*Cadmus et Hermione*)
- « Un héros qui mérite une gloire immortelle », Lully (*Phaëton*)

2) Air italien

Soprano :

- « Ombre Pallide », Handel (*Alcina*)
- « Ah spietato », Handel (*Amadigi di gaula*)
- « Da tempeste », Handel (*Giulio Cesare*)
- « Ma in amor », Cavalli (*Ercole Amante*)
- « In furore - Allegro », Vivaldi (Motet *In furore iustissimae irae*)

- « Luci mie » Cavalli (*Xerse*)
- « Dorme, l'incauta dorme » Monteverdi (*L'Incoronazione di Poppea*)

Mezzo-soprano/contre-ténor

- « Alma oppressa », Vivaldi (*La fida Ninfa*)
- « Crude Furie », Handel (*Serse*)
- « Alto Giove », Porpora (*Polifemo*)
- « Agitata da due venti », Vivaldi (*La Griselda*)
- « Addio Roma », Monteverdi (*L'Incoronazione di Poppea*)
- « Oblivion soave », Monteverdi (*L'Incoronazione di Poppea*)
- « Sorge nell alma », Handel (*Imeneo*)
- « Erme, e solinghe cime ... Lucidissima face », Cavalli (*La Calisto*)
- « Delitie e contenti », Cavalli (*Giasone*)
- « Se fiera belva », Handel (*Rodelinda*)

Ténor

- « Un momento di contento », Handel (*Alcina*)
- « La mia gloria ed il mio amore », Vivaldi (*Arsilda*)
- « Siano gl'astri a me tiranni », Vivaldi (*Arsilda*)
- « Del mio lungo viaggio », Monteverdi (*Il ritorno d'Ulisse*)
- « Gioit'al mio natal » Landi (*La morte di Orfeo*)
- « Rosa del ciel » Monteverdi (*Orfeo*)
- « Tu sei morta » Monteverdi (*Orfeo*)

Baryton / Baryton-Basse

- « Sorge infausta una procella », Handel (*Orlando*)
- « Gelido in ogni vena », Handel, (*Siroe, re di Persia*)
- « Invida sorte umana », Handel (*Ariodante*)
- « Tirannia gli diede il regno », Handel (*Rodelinda*)
- « Solitudine amata (...) O me felice » (*L'incoronazione di Poppea* (Seneca without Mercurio part))
- Fra l'ombre e gl'irrori, Handel (*Acis, Galatea e Polifemo*)

7. Prix et récompenses

Si un candidat est ou a été un élève d'un des membres du Jury, celui-ci se voit dans l'obligation de le déclarer aux autres membres du jury.

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel. Du fait même de sa participation au concours, chaque concurrent s'engage à les accepter et à ne pas les contester.

Prix remis sur proposition du jury :

Premier Prix : 4 000 €

Deuxième Prix : 2 000 €

Prix remis après vote du public présent à la finale :

Prix du public : 1 000 €

Prix Jeunes talents remis par un représentant de Jeunes Talents :

Concert dans la programmation

Le Concours Corneille entend favoriser l'insertion professionnelle des candidats et lauréats, et cherche à développer les opportunités d'engagement dans des structures partenaires.

Dans cette optique, Le Poème Harmonique organise une tournée de récitals dans les lieux patrimoniaux et atypiques de la Normandie est organisée en juillet de l'année qui suit le concours. Certains finalistes seront invités à se produire dans ce cadre.

Pour information, lieux et manifestations ayant accueilli les lauréats du Concours Corneille suite à leur participation :

Chapelle Corneille, Rouen (France), Festival international Haendel, Karlsruhe (Allemagne) Münchner Residenz, Munich (Allemagne), Wiener Konzerthaus, Vienne (Autriche), Grand Théâtre de Bordeaux (France), Théâtre impérial de Compiègne (France), Festival de musique baroque du Jura (France), Hôtel de Lauzun, Paris (France), Opéra royal de Versailles (France), Festival Opera Rara, Cracovie (Pologne), Opéra de Zürich (Suisse).

8. Informations complémentaires

8.1 Obtention de visa

Il revient à chaque candidat d'effectuer, si nécessaires, les démarches afin d'obtenir un visa. Les ambassades et consulats français des différents pays sont les meilleurs interlocuteurs pour obtenir des informations détaillées.

Si une convocation au concours, un certificat d'inscription ou d'autres pièces sont nécessaires à l'obtention du visa, le Concours est à disposition des candidats pour les lui fournir.

8.2 Droits d'auteur

Toutes les épreuves du Concours seront libres de droits pour Le Poème Harmonique. Ce dernier se réserve le droit :

- de les téléviser, radiodiffuser ou diffuser par Internet
- de les enregistrer (son et image) et/ou faire enregistrer par des tiers (presse, médias et partenaires notamment) avec ou sans intention de les diffuser
- de réaliser des enregistrements sonores ou vidéo, ou de prendre des photos dans le but de produire, distribuer ou vendre des documents imprimés, CD ou DVD

Comme précisé au paragraphe 3.3 « procédure d'inscription », un formulaire d'autorisation de droit à l'image devra être fournie par le candidat.

8.3 Protection des données personnelles

En vertu de la loi française, Le Poème Harmonique s'engage à n'utiliser les données personnelles fournies par les candidats qu'afin d'assurer le déroulement du concours.

8.4 Informations légales

Le montant des prix est exempt de taxes, conformément à la législation fiscale française.

Tous les litiges concernant les conditions mentionnées dans ce règlement seront réglés conformément au texte français du règlement du concours et à la loi française.

8.5 Situation sanitaire

Le Concours s'engage à respecter et à faire respecter les normes sanitaires en vigueur à la date des épreuves.

Le Candidat s'engage à respecter le protocole sanitaire qui lui sera transmis par l'équipe organisatrice.

En cas d'annulation du Concours liée à la situation sanitaire, aucun remboursement de frais d'inscription ou de frais de voyages ne pourra être effectué.

9. Organisation – Le Poème Harmonique

Vincent Dumestre, directeur artistique

Christophe Winckel, délégué général

Jacqui Howard, responsable du Concours Corneille

Clarisse Mathiot, stagiaire, assistante du Concours Corneille

Raphaëlle Boyer, responsable administrative

Simon Giudicelli, administrateur de production

Emilie Quigis, attachée de production

Romane Cadoret, coordinatrice pédagogique

Auriane Leux, communication et mécénat

10. Contact

Le Poème Harmonique – Vincent Dumestre

L'Aître Saint-Maclou

186 rue Martainville

76000 Rouen

Tél: +33 (0) 2 35 14 20 90

Fax: +33 (0) 2 35 15 41 07

Mail: concours@lepoemeharmonique.fr